INCLUSIF

APAJH

La gazette de la Fédération APAJH

OCTOBRE 2026 — N° 08

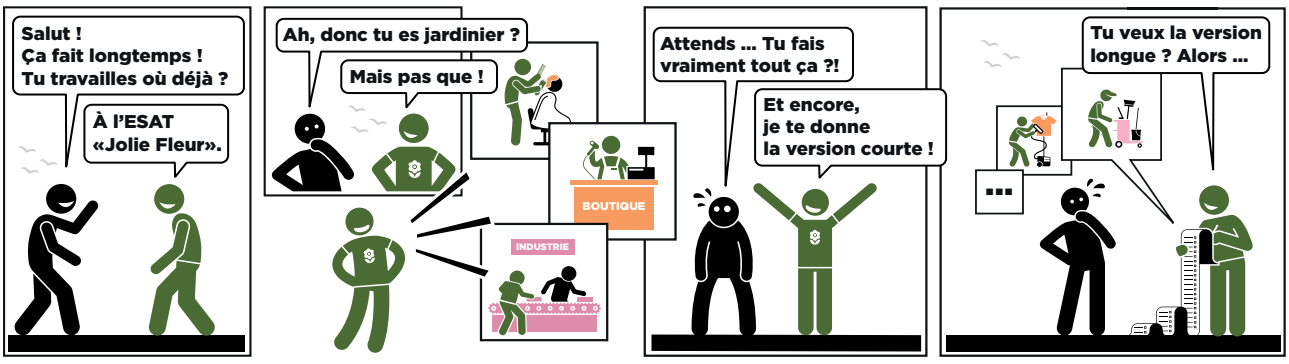


→ Dossier

ESAT et Entreprise Adaptée
Rien d'impossible
pour les équipes des ESAT et EA de l'APAJH

→ C'est plus drôle en BD !

#Des savoir-faire infinis



ESAT, Entreprise Adaptée (EA) : quelles différences ?

Deux structures, un même objectif : permettre aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle dans les meilleures conditions. Et derrière cette ambition commune, les ESAT et les EA répondent à des besoins différents.

EN PRATIQUE

- Les ESAT proposent un accompagnement médico-social renforcé et un travail adapté à chaque individu.
- Les EA quant à elles fonctionnent comme des entreprises de droit commun, tout en aménageant leurs postes et leur organisation pour favoriser l'emploi durable des salariés en situation de handicap.

Et surtout, **RIEN N'EST FIGÉ** selon son projet, ses compétences ou sa situation, chacun construit son parcours.

Il est donc possible de passer d'un ESAT à une EA, puis vers le milieu ordinaire... ou revenir vers un accompagnement plus soutenu si nécessaire.

Vu sur Instagram !



Suivez l'actualité des ESAT sur Instagram !

@esatgurenahiaarbonne
@esat.le.colombier.biaudos
@esat.cotiere.gex
@esat_estuaire_gonfreuille
@la_table_du_pradon

Et bien d'autres !



Jean-Louis Garcia,
président de la Fédération APAJH

Travailler, se réaliser, agir avec les autres

L'APAJH défend historiquement le Droit au travail pour les personnes en situation de handicap.

Travailler est outil d'inclusion et de réalisation.

Travailler, c'est laisser sa trace de contribution dans l'intérêt général et c'est œuvrer dans la création collective.

Comme pour l'école, le sport, la vie intime, affective et sexuelle, la culture, nous revendiquons le droit au travail.

Et comme pour les autres temps de vie, cela doit se faire en fonction des attentes des personnes.

Dans cet esprit, une formation professionnalisante des jeunes en situation de handicap doit être un objectif de l'école.

La société doit s'adapter aux situations de handicap, et le monde du travail aussi.

La règlementation est riche et ouvre tous les possibles.
Comme on peut l'entendre ici ou là, le monde ordinaire de travail ne peut être la seule réponse car le handicap est divers. Et les réponses ne peuvent être qu'ajustées, diverses.

C'est pour cela que le législateur a créé les ESAT, les Entreprises Adaptées et de multiples possibilités afin que la personne trouve sa juste place dans un parcours fluide qui la conduise au droit commun chaque fois que possible.

C'est pour cela qu'à Mayotte nous avons imaginé dès le début une plateforme de préprofessionnalisation rassemblant tous ceux qui sur le territoire avaient à voir avec le handicap, la MDPH, les entreprises, les centres de formation et l'Education nationale.

Le travail, pour ceux qui le peuvent, est un chemin de dignité.

C'est aussi pour cela, qu'à Mayotte, l'APAJH a créé, avec le soutien des pouvoirs publics, la première Entreprise Adaptée et depuis peu, le premier ESAT.

C'est aussi pour cela que dans les lieux de détention, l'APAJH, toujours avec le soutien des pouvoirs publics, a créé des lieux de travail adapté ou protégé pour les détenus en situation de handicap psychique ou cognitif.

Le travail est aussi un moyen d'inclusion, de vie sociale et de partage.

Un droit, pour chacune et chacun, à sa place.

12 octobre 2026

→ La tribune



Thibaut Guilluy
Directeur général de France Travail

Accompagner les choix, **sans imposer les parcours**

La loi pour le plein-emploi porte une ambition forte : permettre à chacun de trouver sa place dans l'emploi, quelle que soit sa situation. Pour les personnes en situation de handicap, cela signifie d'abord partir de leur projet, de leurs aspirations et de leurs besoins.

Notre ambition est simple : ouvrir les possibilités, sans créer de nouvelles injonctions. Car on ne répond pas au besoin d'une personne par un dispositif : on y répond par un accompagnement et par un parcours.

C'est tout le sens du rapprochement engagé entre France Travail, Cap emploi et les acteurs du médico-social. Chacun apporte son expertise pour proposer, au bon moment, les solutions les plus adaptées. **Aller vers celles et ceux qui sont encore éloignés de l'accompagnement, personnaliser les réponses et ouvrir le champ des possibles : voilà notre responsabilité collective.**

Les ESAT sont pleinement acteurs de cette dynamique. Ils constituent, pour les personnes qui en ont besoin, un environnement de travail et d'accompagnement renforcé, permettant de conserver une activité, de progresser à son rythme et de construire son projet. C'est tout l'enjeu de la convention signée en 2024, qui renforce cette coopération pour mieux mobiliser les bons outils au bon moment.

Les ESAT sont également un trait d'union vers le milieu ordinaire. **Un parcours professionnel n'est pas toujours une ligne droite.** Pouvoir expérimenter le milieu ordinaire, y revenir si l'expérience n'est pas concluante, puis envisager une nouvelle étape : c'est aussi cela, sécuriser les parcours.

En 2025, **286 700 chercheurs d'emploi en situation de handicap ont retrouvé un emploi, soit près de 9 % de plus qu'en 2024.** Avec le réseau des ESAT, les MDPH et l'ensemble des acteurs du Réseau pour l'emploi, nous voulons poursuivre cette mutation : **donner à chacun davantage d'opportunités, sans jamais transformer ces opportunités en injonctions.**

→ Télex

TAREHI : LE PREMIER ESAT DE MAYOTTE DÉMARRE SON ACTIVITÉ !

Le premier ESAT de Mayotte accompagnera jusqu'à 50 personnes en situation de handicap. Il a été inauguré le 1er juillet 2026, après des années de combat pour la levée du moratoire sur les créations de places en ESAT en Outre-mer. Après la première Entreprise Adaptée créée par l'APAJH à Mayotte, c'est une nouvelle possibilité d'accès au travail pour les Mahorais en situation de handicap.

→ Pour en savoir + sur le premier ESAT de Mayotte



LES TERROIRS DU PLANTAUREL VALORISE LES PRODUCTIONS LOCALES

Au sein du parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, l'APAJH de l'Ariège valorise ses productions locales. Une sélection de produits frais (canards gras, foie gras, volailles), conserves artisanales, vins et produits locaux (fromages, chocolats, gâteaux) à découvrir dans quatre magasins de vente directe à Montégut-Plantaurel et aussi Auzat, Foix, Pamiers, ainsi qu'une boutique en ligne.

→ Découvrez Les Terroirs du Plantaurel



FRANC SUCCÈS POUR LES PLAISIRS GOURMANDS

Ouverte fin 2020, la pâtisserie Plaisirs Gourmands est tenue par des travailleurs de l'ESAT Les Charmettes, épaulés par des professionnels de l'établissement. Le fonds de commerce, abandonné après la fermeture de l'ancienne boulangerie, a été racheté par la Fédération APAJH avec l'appui de la mairie. Depuis, la boutique ne désemplit pas, les habitants de la vallée de l'Adour y viennent pour le pain, les pâtisseries, ou un café !

→ Lire l'article dans "Libération"

Travail de la vigne, Domaine Sainte-Johannès (APAJH de l'Aude)

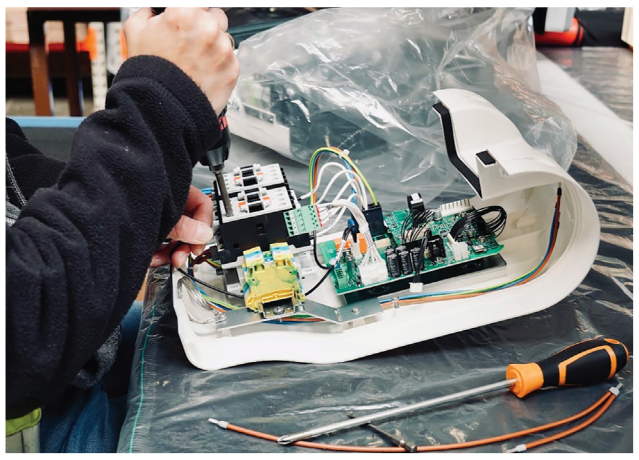


Impec' - Drive repassage à Caudry (EA Challenge de l'APAJH du Nord)





La recyclerie créative - ESAT James Marangé à Chaumont (Haute-Marne)
et en ligne : https://larecycleriecreative.fr



Atelier Contact (EA Calvados)



Atout Boutiq' Solidaire et Éco-responsable - ESAT En Roudil (Tarn)

"RIEN D'IMPOSSIBLE" pour les équipes des ESAT et des EA de l'APAJH

Longtemps associés à des activités de sous-traitance, les Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT) et les Entreprises Adaptées (EA) ont profondément changé ces dernières années. Diversification des savoir-faire, exigence de qualité, développement de services de proximité et création de passerelles vers le milieu ordinaire : les structures du réseau APAJH s'inscrivent pleinement dans cette nouvelle dynamique, appelée à s'accélérer au 1er janvier 2027 avec l'entrée en vigueur de la réforme issue de la loi pour le plein-emploi (voir tribune de Thibaut Guilluy).

Montée en gamme des métiers

De l'aéronautique aux vignobles, en passant par des services aux entreprises ou des maisons de luxe, les ESAT et les EA du réseau APAJH investissent des secteurs où expertise et exigence sont de mise.

Les salariés en situation de handicap de l'EA Alter Ego (Val-de-Marne), ont ainsi développé des compétences de haute technicité en intervenant pour Air France Industries et ses clients. Ils assurent notamment le nettoyage de chaînes de moteurs d'avions et réparent les caisses navettes utilisées pour le transport de pièces aéronautiques. Ils préparent également des kits de visserie pour le remontage des moteurs sur les sites d'Orly et de Roissy. Des missions réalisées dans le respect de normes particulièrement strictes en matière de qualité et de sécurité.

L'EA de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine) propose, quant à elle, des prestations de facility management couvrant l'ensemble des fonctions support d'une entreprise, des services généraux aux prestations de conciergerie.

Dans l'Aude, le Domaine de Sainte-Johannès, exploité par l'ESAT Les 3 Terroirs, témoigne aussi de cette montée en compétences. Le savoir-faire viticole des travailleurs y est régulièrement salué par les professionnels, tandis que les vins du domaine sont récompensés dans de nombreux concours.

La qualité comme argument commercial

Cette diversification des activités s'accompagne d'un accroissement du niveau d'exigence en matière de qualité. Plusieurs structures du réseau APAJH sont aujourd'hui certifiées ISO 9001* et engagées dans des démarches reconnues, comme la charte éthique du réseau Hosmoz.

Au-delà de la conformité, ces certifications constituent un véritable atout auprès des entreprises partenaires. Elles répondent aux attentes d'acteurs économiques de plus en plus attentifs à la fiabilité, à la qualité des prestations et à la responsabilité de leurs fournisseurs. La relation ne repose ainsi plus uniquement sur l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH), mais également sur la reconnaissance d'un savoir-faire professionnel.

Une inclusion visible au cœur des territoires

Cette nouvelle approche se traduit aussi par une présence accrue dans la vie locale. L'APAJH développe des commerces et des services de proximité qui permettent aux travailleurs en situation de handicap d'exercer leur métier au contact direct du public.

En Creuse, le pôle Emploi et Travail Accompagné Ex Aequo fait des circuits courts un axe majeur de son développement. Élevage de volailles en plein air, maraîchage, vente directe : les travailleurs prennent part à chaque étape, de la production à la commercialisation. Une démarche de proximité portée depuis plusieurs années par l'APAJH de la Creuse. À Lavaur, dans le Tarn, l'ESAT En Roudil a ouvert en 2024 Atout Boutiq', un magasin solidaire et écoresponsable en centre-ville. Les habitants y trouvent des produits fabriqués par différents ESAT et EA de la région Occitanie, ainsi qu'un point relais colis.

Penser les allers-retours entre ESAT, EA et entreprises classiques

À La Garenne-Colombes, le salon de coiffure de l'ESAT accueille sa clientèle depuis 2019. Véritable support d'apprentissage, il permet aux travailleurs en situation de handicap de développer des compétences techniques et relation-

nelles : accueil, écoute, sens du service et accompagnement de la clientèle.

Dans le Nord, à Caudry, le drive de repassage Impec', porté par l'EA Challenge, facilite, lui aussi, le quotidien des habitants tout en créant des opportunités professionnelles pour des personnes en situation de handicap.

Ces initiatives rappellent que l'inclusion dépasse l'accès à l'emploi et se construit au cœur des territoires.

Un nouveau cadre pour accompagner les parcours

Cette dynamique intervient alors que le cadre de l'emploi des personnes en situation de handicap s'apprête à évoluer. À compter du 1er janvier 2027, France Travail, associé à Cap emploi, fera des préconisations d'orientations professionnelles avant validation par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). L'objectif : favoriser des parcours plus fluides vers le milieu ordinaire.

Pour Jean Malhomme, administrateur fédéral en charge du pôle Vie professionnelle, il est désormais indispensable de *« penser les allers-retours entre ESAT, EA et entreprises classiques, avec un accompagnement renforcé vers l'emploi accompagné et la validation des acquis de l'expérience »*.

Cette logique de passerelles traduit une nouvelle manière d'envisager les trajectoires professionnelles : développer les compétences, sécuriser les transitions et permettre à chacun d'évoluer selon son projet et ses aspirations. *« Nous aimons apporter la preuve par l'exemple. Il n'y a rien d'impossible »*, résume Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH. Les premiers enseignements de l'expérimentation montrent toutefois que la demande d'orientation vers les ESAT demeure forte, dans un contexte budgétaire contraint. Soucieuse de poursuivre le développement des compétences des travailleurs et salariés et de ne pas se reposer sur ses acquis, la Fédération APAJH entend anticiper les évolutions du secteur et dessiner dès aujourd'hui l'ESAT de demain. Pour l'APAJH, cette transformation ne doit pas opposer milieu protégé et milieu ordinaire, mais renforcer leur complémentarité afin de permettre à chacun de développer ses compétences et de construire un parcours professionnel adapté à ses aspirations.

* L'ISO 9001 est une norme internationale pour les systèmes de management de la qualité (SMQ).

Le MADE IN FRANCE c'est ici !

Quel est votre besoin ?

Pod—cast

Une **belle reconnaissance** pour l'ESAT des Micocouliers

LE SAVOIR-FAIRE DES MICOCOULIERS INSCRIT AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL FRANÇAIS

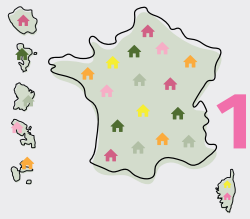
Le micocoulier est un arbre méditerranéen dont le bois, à la fois souple et résistant, est particulièrement adapté à la fabrication d'objets artisanaux. À l'ESAT des Micocouliers, professionnels et travailleurs le transforment en accessoires équestres, en perpétuant des gestes et des techniques transmis de génération en génération. Ce savoir-faire est désormais inscrit au patrimoine culturel immatériel de la France. Une belle reconnaissance pour celles et ceux qui font vivre cet héritage avec passion. Retrouvez le podcast *Sans Exception* (à partir du 15 octobre) avec comme invités (sur la photo de gauche à droite) : Sandra Houdebine, travailleuse de l'ESAT, en charge de la finition cuir, Cyril Castel, directeur des établissements APAJH de Sorède, et Loïc Poplineau, spécialisé dans le travail du bois.



Sans Exception est le podcast mensuel de la Fédération APAJH qui donne la parole à celles et ceux qui font vivre l'accompagnement au quotidien.

→ **Découvrez cet épisode sur Youtube et sur l'ensemble des plateformes de podcasts**

→ Repères



La France ressence environ **1500 ESAT** et **800 EA***

En fin 2025, les ESAT disposaient de **118 967 places**, selon le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux.

En moyenne, cela représente **environ 80 travailleurs par ESAT**, même si la taille des établissements varie fortement.

En ce qui concerne les **800 EA**, la règle juridique est claire : au moins 55 % des salariés doivent être Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (BOETH), dont font partie une majorité des titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Cette proportion de salariés peut atteindre 100 %. **

Par ailleurs, les entreprises françaises d'**au moins 20 salariés** sont tenues d'employer les BOETH à hauteur de **6 %** de leur effectif. Sans ça, elles doivent verser une contribution financière à l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH - secteur privé) ou au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

Les entreprises peuvent également **réduire cette contribution** en concluant par exemple, des contrats avec des ESAT, des EA ou des travailleurs indépendants en situation de handicap.

** Selon l'Union nationale des Entreprises Adaptées*

*** Le texte réglementaire de référence est l'article R. 5213-63 du Code du travail, modifié par le décret n° 2019-222 du 22 mars 2019.*

1955

Un décret du 2 septembre 1954 donne naissance aux premiers centres de réentraînement au travail, rattachés à des ateliers protégés développés après la Seconde Guerre mondiale par le secteur associatif.

1957

Ces structures changent de nom pour s'appeler des Centres d'Aide par le Travail (CAT) avec la loi du 23 novembre 1957.

2005

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées transforme les CAT en ESAT, avec une exigence renforcée : les activités proposées doivent désormais être en lien direct avec le travail et non plus seulement occupationnelles.

2023-2024

La loi pour le plein-emploi renforce les droits des travailleurs d'ESAT en les rapprochant de ceux des salariés (droits collectifs, titres-restaurant, chèques-vacances, transports, complémentaire santé).

hosmoz

→ **Hosmoz accompagne le développement des achats inclusifs en rapprochant les ESAT, les Entreprises Adaptées et les entreprises, pour faire de l'inclusion un levier de performance économique et sociale.**



Yannick Colombat, l'envie de travailler en milieu ordinaire

Depuis son arrivée en ESAT il y a 20 ans, Yannick Colombat veut travailler en milieu ordinaire. Chez Decathlon, il se sent utile, épanoui et pleinement intégré.

Il est 10 heures moins 20. Yannick Colombat arrive au Decathlon de Cergy-Pontoise Osny. Après un moment convivial avec ses collègues autour de la machine à café, il rejoint l'arrière-boutique pour décharger la marchandise et installer les antivols. Il rejoint ensuite ses rayons -montagne, neige et glisse, ou piscine et mer- avant de s'atteler à la mise en rayon. Un moment qu'il apprécie particulièrement, puisqu'il peut se consacrer à sa mission favorite : le conseil aux clients. « *J'adore discuter et leur proposer le meilleur produit* », raconte Yannick. Sa journée s'achèvera quelques heures plus tard, vers 14 heures.

Né à Valence il y a près de 40 ans, il est entré en ESAT pour la première fois en 2006. Depuis, son envie de travailler en milieu ordinaire ne l'a jamais quitté. Dans la Drôme, il a ainsi travaillé en entreprise et effectué un peu de conditionnement en ESAT.

En 2022, Yannick arrive dans le Val-d'Oise pour suivre sa compagne de l'époque. Il vit depuis au foyer APAJH de Taverny et fréquente ponctuellement l'ESAT Georges Lapierre, une structure APAJH de la ville, où il est délégué du personnel. Son projet professionnel est clair : continuer à travailler dans le milieu ordinaire. « *Je veux mon indépendance* », explique-t-il. Une démarche aussi importante pour lui que pour ses parents, qu'il sait heureux de le voir « *s'épanouir en société* ».

Alors qu'il travaillait chez Doudou et Compagnie depuis 2024, Yannick avait envie de « *tester autre chose* ». Il répond donc à l'annonce de Decathlon. L'ESAT Georges Lapierre l'accompagne dans cette démarche et prépare en amont son accueil avec l'équipe du magasin. Yannick est ainsi mis à disposition par l'ESAT au Decathlon de Cergy-Pontoise.
S'il reconnaît avoir eu un peu peur à son arrivée en février dernier, il se dit aujourd'hui très heureux de son intégration au sein de l'équipe. Il travaille désormais en binôme avec une collègue. « *Elle m'aide, si j'ai un peu de difficultés, elle me corrige. C'est nickel* », confie-t-il. Au-delà du travail, Yannick se dit « *plus épanoui* » et « *plus calme* » au quotidien grâce à ses 4 heures par jour : « *Ça m'apaise et j'ai surtout le sentiment d'être utile* ».

Mais son parcours pourrait bientôt prendre une nouvelle direction. De nouveau célibataire, Yannick aimerait retourner dans son département d'origine pour se rapprocher de sa famille. Il envisage notamment de faire un stage chez Decathlon à Valence, toujours sur le même poste, avec la même cadence et dans les mêmes rayons. Un projet qui lui permettrait de voir ses parents plus souvent et, il l'espère, de retrouver la même ambiance de travail.

L'ESAT Georges Lapierre accompagne également **Richard**, qui travaille à temps plein à la mairie de l'Isle-Adam, **Mustapha** qui intervient chez Doudou et cie, ou encore **Benoit** chez Burger King.

• Dates clés •

2006
Entrée en ESAT.

2022
Arrivée à l'ESAT Georges Lapierre de Taverny.

2026
Premier stage puis mise à disposition chez Decathlon.

RECYCLÉ Papier FSC SPECIMEN

Gazette *INCLUSIF* n° 8 éditée par la Fédération APAJH - 17 rue de l'Arrivée, 75015 Paris / **Directeur de la publication :** Jean-Louis Garcia / **Rédactrices en chef :** Nolwenn Jamont, Jade Cattacin / **Rédaction :** Audrey Bouts, Nolwenn Jamont / **Crédits photos :** Fédération APAJH - Yannick Colombat - Audrey Duvivier - Théo Giacometti / **Maquette :** Agence Bergamote / **Mise en page :** Solen Ruaud - **Bande dessinée :** Julien Trezeux - **Couverture :** Atou Boutiq' - Tarn.